

<b>VOTE</b>	
<b>QUORUM : 201</b>	
Nombre de délégués :	600
Votants :	258
Pour :	258
Abstentions :	0
Contre :	0

# COMITE SYNDICAL

## du SIED 70 du 7 avril 2022

Date de convocation : 18 mars 2022

**DELIBERATION N° 4**

**OBJET : Compte Administratif 2021 du budget principal**

Monsieur le Président rappelle qu'en application des dispositifs dérogatoires introduits dans le cadre de la gestion de la sortie de crise sanitaire, le Comité syndical se déroule en visioconférence et le quorum est abaissé au tiers des membres présents. Il rappelle les modalités d'identification des participants, d'enregistrement et de conservation des débats et les modalités du scrutin.

Monsieur le Président précise que les salaires des agents intervenant pour les budgets annexes sont financés par le budget principal.

Le Comité syndical procède ensuite à l'examen du compte administratif du budget principal dressé par Monsieur Jean-Marc JAVAUX, Président, dont les réalisations, y compris la reprise des résultats de 2020 sont les suivantes :

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
Recettes	14 607 474,59 €	7 303 373,40 €	
-Dépenses	15 395 617,77 €	5 259 435,39 €	
<b>= Solde d'exécution</b>	<b>- 788 143,18 €</b>	<b>2 043 938,01 €</b>	<b>1 255 794,83 €</b>
+ Résultat antérieur reporté	132 404,25 €	7 467 865,74 €	7 600 269,99 €
<b>= Résultat de clôture</b>	<b>- 655 738,93 €</b>	<b>9 511 803,75 €</b>	<b>8 856 064,82 €</b>
+ Restes à Réaliser	- 2 821 660,00 €		
Recettes	5 862 462,32 €		
-Dépenses	8 684 122,32 €		
<b>= RESULTAT FINAL</b>	<b>- 3 477 398,93 €</b>	<b>9 511 803,75 €</b>	<b>6 034 404,82 €</b>

Le Comité syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, sous la présidence de Monsieur Pascal GAVAZZI, en l'absence de Monsieur Jean-Marc JAVAUX :

- 1) **ADOpte** la répartition des charges salariales 2021 sur les budgets annexes telle qu'elle figure sur le tableau annexé à la présente délibération.
- 2) **CONSTATE** les identités de valeurs du compte administratif avec le compte de gestion.
- 3) **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :
  - dépenses d'investissement : 8 684 122,32 €
  - recettes d'investissement : 5 862 462,32 €
- 4) **ARRETE** le compte administratif 2021 du budget principal tel qu'il est annexé à la présente délibération avec un excédent global de clôture de 8 856 064.82 €.

*P J : Tableau de répartition des charges salariales 2021  
Compte administratif 2021 du budget principal*

*Pour extrait conforme  
Le Président,*

Jean-Marc JAVAUX

